

2.8 Les hauts patrimoines

Début 2015, les 10 % des ménages les mieux dotés en **patrimoine brut** dits « ménages à hauts patrimoines » possèdent au minimum 595 700 euros d'actifs, les 5 % les mieux dotés 883 900 euros et les 1 % plus de 1,9 million d'euros. Ces 2,9 millions de ménages à hauts patrimoines détiennent en moyenne 1 250 000 euros de patrimoine brut, mais les ménages situés entre le 90^e et le 91^e **centile** en possèdent en moyenne 6,7 fois moins que les 1 % les mieux dotés. Par ailleurs, les 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine détiennent 47 % de la masse de patrimoine brut de l'ensemble des ménages. Les 1 % de ménages les mieux dotés en possèdent à eux seuls 16 %.

Ces ménages à hauts patrimoines sont globalement plus âgés que l'ensemble de la population. Ainsi, 70 % de ces ménages ont une personne de référence de 50 ans ou plus, quand ce n'est le cas que de 55 % de l'ensemble des ménages vivant en France.

Le patrimoine détenu par les ménages à hauts patrimoines se compose pour moitié de biens immobiliers, puis de 25 % de patrimoine financier et de 18 % de patrimoine professionnel. Au sein des produits financiers, les produits d'assurance-vie sont sur-représentés (43 % de leur patrimoine financier contre 6 % pour les 10 % des ménages les moins bien dotés) et les livrets d'épargne sous-représentés (10 % contre 41 %). Les biens durables, bijoux, œuvres d'art et autres objets de valeur représentent enfin 6 % des actifs de ces ménages.

La structure du patrimoine des ménages est liée à leur activité professionnelle. Parce qu'une partie non négligeable de leur patrimoine est également leur outil de travail, les 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine sont plus fréquemment des indépendants. Ainsi, 7 % d'entre eux sont des

agriculteurs, (contre 1 % dans l'ensemble des ménages) et 13 % sont artisans, commerçants et chefs d'entreprise (contre 5 %).

Les 1 % des ménages les mieux dotés répartissent différemment leur patrimoine des autres ménages très aisés. Ils placent une plus grande part de leur patrimoine dans les actifs financiers (35 % contre autour de 20 % pour les autres ménages). À l'inverse, la place de l'immobilier dans leur patrimoine est plus faible (29 %, contre 57 % à 73 % pour les autres). Le patrimoine professionnel constitue une part très importante de leur patrimoine (30 %, contre 5 % à 17 % pour les autres ménages à hauts patrimoines). Il est essentiellement constitué des actifs des entreprises qu'ils possèdent. En effet, 46 % de ces ménages sont propriétaires d'au moins une entreprise dont la personne de référence ou le conjoint est le dirigeant, pour une valeur moyenne de 2,2 millions d'euros. En corrigeant de l'endettement, la valeur des actifs des entreprises nette des emprunts représente 23 % du patrimoine net des ménages situés au-delà du 99^e centile de patrimoine brut.

Signe d'un lien entre niveau de vie et patrimoine, près de la moitié (48 %) des ménages parmi les 10 % les plus aisés en patrimoine brut appartiennent également aux 10 % des ménages les plus aisés pour ce qui est du niveau de vie. Le niveau de vie moyen s'élève à 41 700 euros pour les 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine, quand il se situe autour de 22 300 euros pour l'ensemble des ménages.

De 2010 à 2015, le seuil pour appartenir au 1 % des ménages les plus aisés est passé de 1,78 à 1,84 million d'euros à champ comparable de **patrimoine brut hors reste**, mais ces ménages détiennent en moyenne 3,94 millions d'euros contre 4,30 millions cinq ans auparavant (- 8 % en euros courants). ■

Définitions

Patrimoine brut, centile, patrimoine brut hors reste : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Entre 2010 et 2015, les inégalités de patrimoine se réduisent légèrement », *Insee Première* n° 1621, novembre 2016.

1. Composition du patrimoine des ménages du dernier décile de patrimoine brut début 2015

Tranche de patrimoine brut	Montant du centile inférieur	Patrimoine brut moyen	Patrimoine financier	Patrimoine immobilier	Patrimoine professionnel	Patrimoine résiduel ¹
	(en euros)		(en %)			
Entre le 90 ^e et le 91 ^e centile	595 700	615 500	22	62	10	6
Entre le 91 ^e et le 92 ^e centile	633 600	654 200	16	73	5	6
Entre le 92 ^e et le 93 ^e centile	674 200	702 400	19	68	7	6
Entre le 93 ^e et le 94 ^e centile	731 300	764 700	21	63	12	4
Entre le 94 ^e et le 95 ^e centile	798 200	841 400	19	65	9	7
Entre le 95 ^e et le 96 ^e centile	883 900	932 500	20	60	14	6
Entre le 96 ^e et le 97 ^e centile	980 100	1 020 000	18	64	14	4
Entre le 97 ^e et le 98 ^e centile	1 100 000	1 230 000	22	57	16	5
Entre le 98 ^e et le 99 ^e centile	1 380 000	1 610 000	21	57	17	5
Supérieur au 99 ^e centile	1 950 000	4 110 000	35	29	30	6
Ensemble	///	1 250 000	25	51	18	6

1. Patrimoine résiduel : voir *annexe Glossaire* Patrimoine brut hors reste

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Lecture : début 2015, les ménages situés entre le 90^e et le 91^e centile de patrimoine brut détiennent en moyenne 615 500 euros de patrimoine brut. Le patrimoine financier représente 22 % de la masse de patrimoine brut détenue par ces ménages.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

2. Caractéristiques de la personne de référence des ménages du dernier décile de patrimoine brut début 2015

en %

	Ménages à hauts patrimoines	Ensemble des ménages
Âge de la personne de référence		
Moins de 30 ans	0	10
De 30 à 39 ans	10	16
De 40 à 49 ans	20	19
De 50 à 59 ans	23	18
De 60 à 69 ans	26	18
70 ans ou plus	21	19
Ensemble	100	100
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence		
Agriculteur	7	1
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	13	5
Profession libérale, cadre	25	12
Profession intermédiaire	9	14
Employé	3	13
Ouvrier	2	14
Retraité	40	37
Autre inactif	1	4
Ensemble	100	100

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Lecture : début 2015, l'âge de la personne de référence de 21 % des ménages à hauts patrimoines est de 70 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

3. Évolution du patrimoine brut hors reste des ménages les plus aisés entre 2010 et 2015

en euros

Tranche de patrimoine brut hors reste	Montant des centiles inférieurs			Patrimoine brut hors reste moyen		
	Centiles 2010	Centiles 2015	Évolution (en %)	2010	2015	Évolution (en %)
Entre le 90 ^e et le 91 ^e centile	533 400	553 700	3,8	549 000	574 100	4,6
Entre le 91 ^e et le 92 ^e centile	565 200	593 800	5,1	592 200	613 800	3,6
Entre le 92 ^e et le 93 ^e centile	617 200	635 000	2,9	643 100	659 200	2,5
Entre le 93 ^e et le 94 ^e centile	670 300	687 700	2,6	701 600	720 200	2,7
Entre le 94 ^e et le 95 ^e centile	735 600	753 200	2,4	773 100	791 500	2,4
Entre le 95 ^e et le 96 ^e centile	812 100	831 100	2,3	851 400	878 600	3,2
Entre le 96 ^e et le 97 ^e centile	892 800	932 900	4,5	952 800	982 300	3,1
Entre le 97 ^e et le 98 ^e centile	1 007 500	1 052 000	4,4	1 115 700	1 173 200	5,2
Entre le 98 ^e et le 99 ^e centile	1 262 600	1 331 200	5,4	1 480 300	1 542 400	4,2
Supérieur au 99 ^e centile	1 775 500	1 841 800	3,7	4 301 200	3 941 600	-8,4
Ensemble	///	///	///	1 197 100	1 188 500	-0,7

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Lecture : début 2015, le seul des 1 % des ménages les plus aisés en termes de patrimoine brut hors reste est de 1 841 800 euros, contre 1 775 500 début 2010. Ces ménages détiennent en moyenne 3,94 millions d'euros en 2015 contre 4,3 millions cinq ans auparavant, soit une diminution de 8 %.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010 et 2014-2015.